



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 37 - Animations commerciales et artisanales - Attribution de subventions et signature d'un avenant à la convention avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat

Animations commerciales et artisanales
Attribution de subvention et signature d'un avenant à la convention
avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	11/09/2018	Favorable unanime

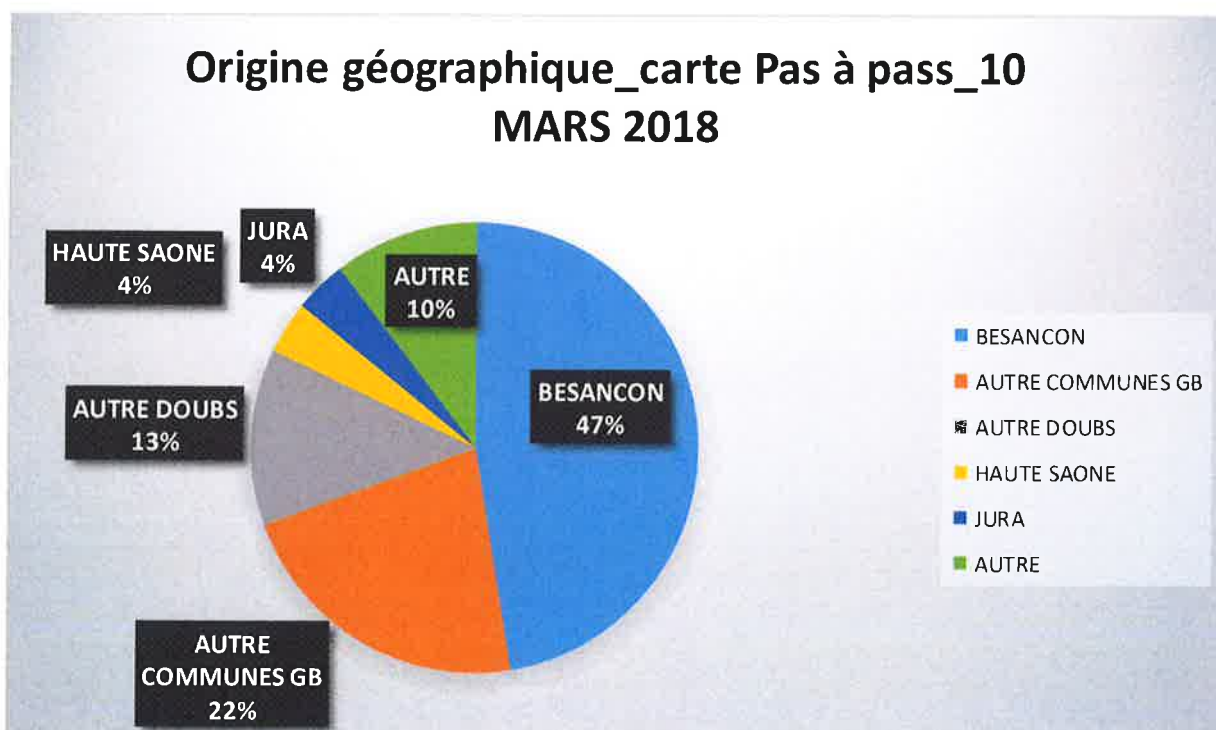
Depuis plusieurs années l'Office de Commerce et de l'Artisanat coordonne l'opération «Samedis piétons» dont la dernière édition interviendra le 8 décembre 2018.

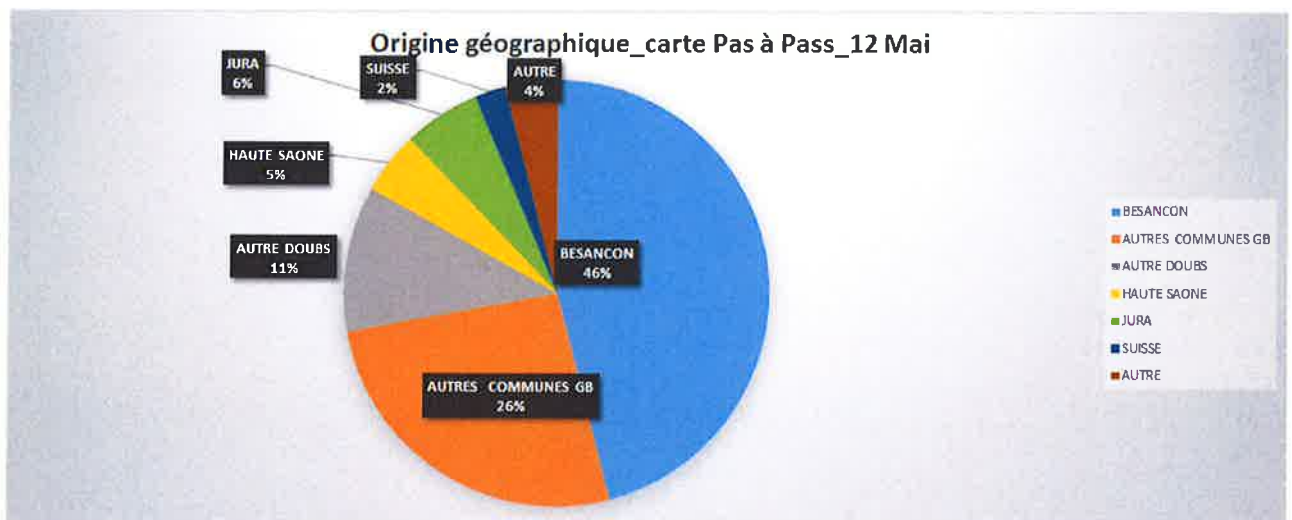
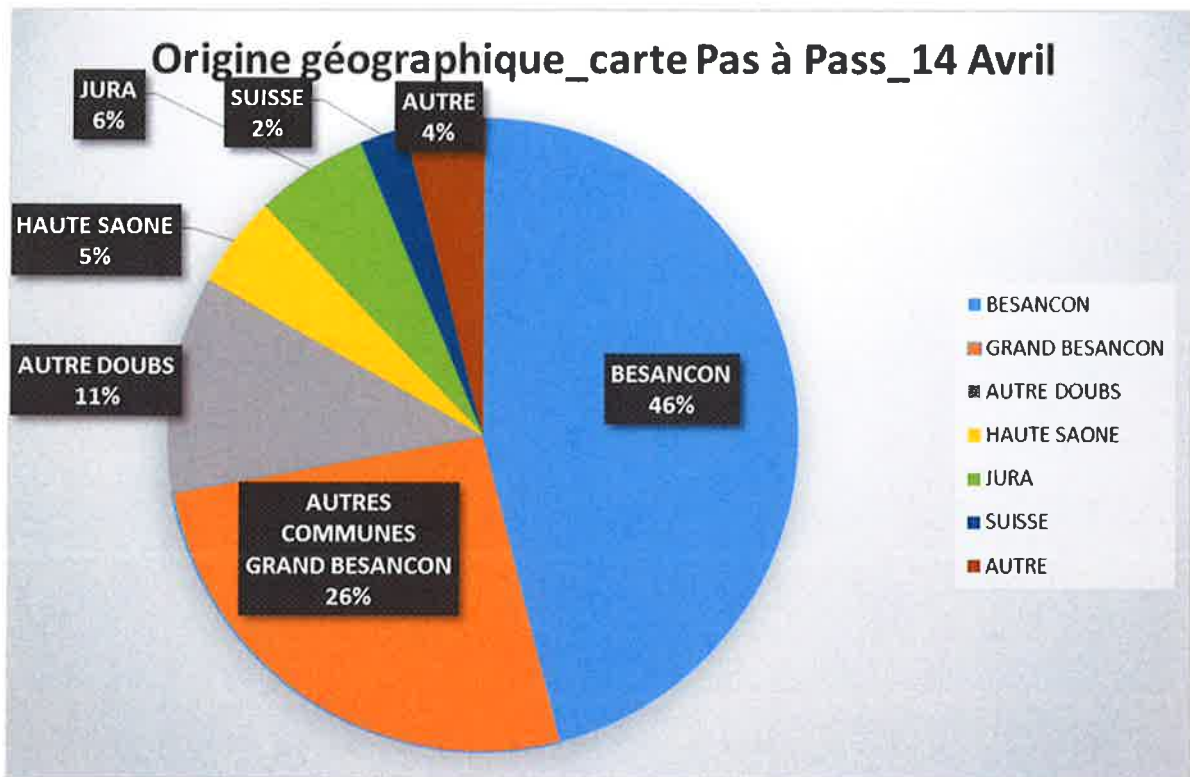
Inscrite dans le calendrier commercial de Besançon et son Agglomération, elle doit être confortée au-delà, en particulier en direction de la clientèle de Haute-Saône et du Haut Doubs.

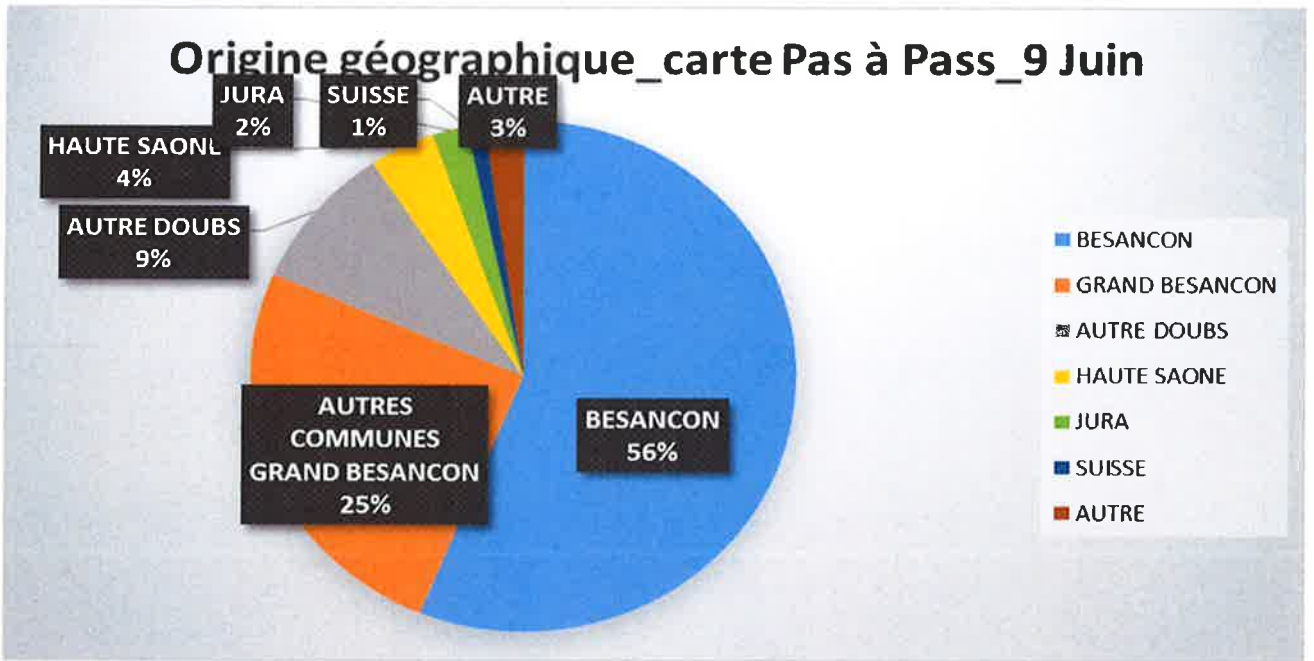
Le bilan présenté ci-après retrace la fréquentation de la clientèle lors des différentes précédentes éditions (10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin), l'évolution positive du nombre de commerçants partenaires et la tendance du panier moyen.

BILAN SAMEDIS PIETONS

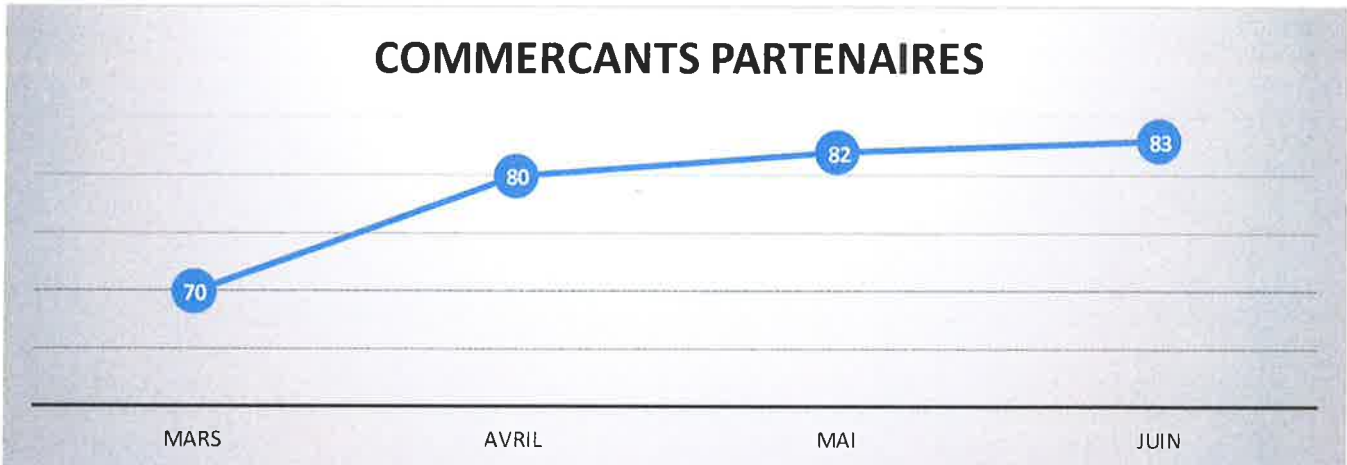
La fréquentation par origine géographique se décompose comme suit par samedi piéton :

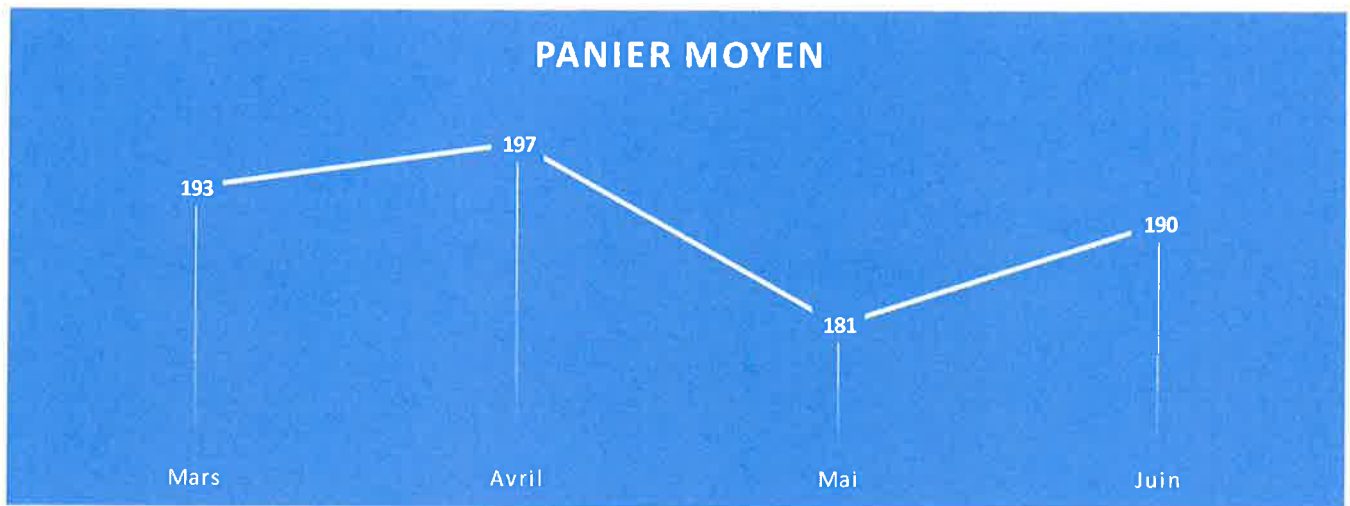




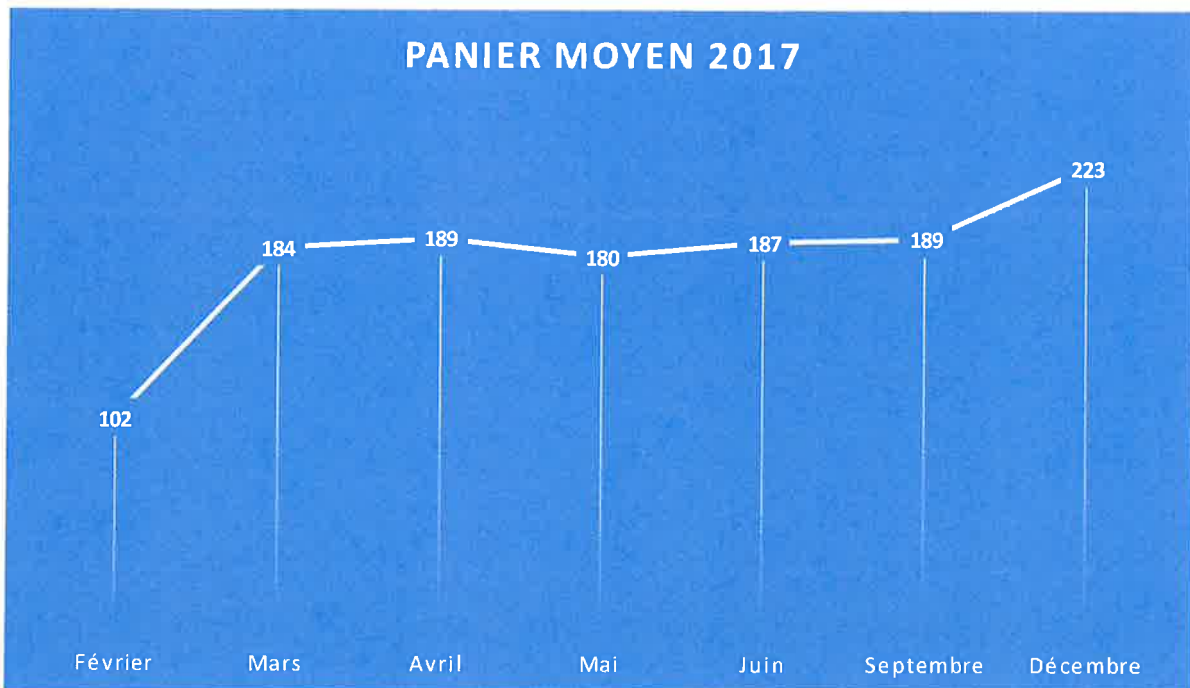


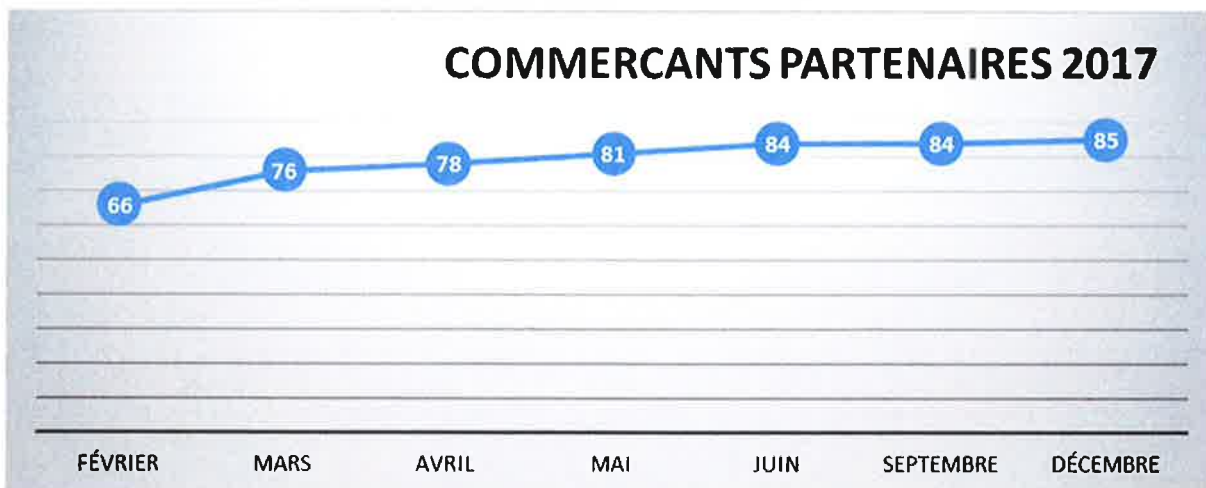
Le nombre de commerçants partenaires progresse, alors que le panier moyen stagne à l'approche des soldes (report des gros achats).





A titre de comparaison, le panier moyen et la participation des commerçants partenaires pour les samedis piétons 2017 sont présentés ci dessous :





Les dates pour le second semestre 2018, sont :

- 8 septembre en lien avec le Festival de Musique de Besançon-Franche-Comté,
- 13 octobre en même temps que la braderie d'automne,
- 10 novembre,
- 9 décembre en avant-première des animations de fin d'année.

La faible fréquentation observée des chalands du Haut-Doubs / Haute-Saône et Suisse semble provenir d'un déficit de communication qu'il est proposé de résorber par une campagne de communication adaptée, nécessitant l'attribution d'une subvention de 25 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat, chargé de proposer un plan de communication ambitieux.

Un projet d'avenant à la convention avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat signée le 2 février 2018 et visée en préfecture le 21 février 2018, est proposé en annexe.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de 25 000 € sera prélevée sur la ligne 65.91.6574 CS 10011.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- **d'attribuer une subvention de 25 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons,**
- **d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.**

M. MORTON et Mme COMTE-DELEUZE, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 OCT. 2018
Contrôle de légalité



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2